seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

PRESSE, DÉPARTEMENT

TEMPÊTE ALEX : LE DÉPARTEMENT DÉBLOQUE 50 000 € POUR AIDER LES ALPES-MARITIMES

Dégâts causés par la tempête Alex, octobre 2020 © DGSCGC

À l'issue d'un échange avec le Département des Alpes-Maritimes et au regard du lourd bilan de la tempête Alex, les élus du Département de Seine-et-Marne ont décidé de débloquer un fonds d'urgence de 50 000 € pour aider la collectivité maralpine dans sa mobilisation auprès de ses habitants et de son territoire.

Créé le: 7/10/2020
- Mis à jour le : 7/10/2020

Une participation à l'élan de solidarité nationale

Ce mercredi 7 octobre, l'exécutif du Département de Seine-et-Marne a décidé de porter à 50 000 euros sa participation à l'élan de solidarité nationale envers le Département des Alpes-Maritimes, qui doit faire face sur s on territoire à un lourd bilan matériel et humain après le passage de la tempête Alex en fin de semaine dernière.

Cette décision fait suite à un échange entre le Département de Seine-et-Marne et le cabinet du Président du Dé partement des Alpes-Maritimes, dans le cadre de l'annonce mardi 6 octobre par le Département de Seine-et-Ma rne du déblocage d'un fonds d'urgence pour aider la collectivité maralpine.

Depuis la catastrophe, plusieurs collectivités se sont mobilisées pour apporter un soutien financier au Départe ment des Alpes-Maritimes. L'Assemblée des Départements de France a relayé de son côté un appel à la solidari té nationale.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://seine-et-marne.fr/fr/actualites/tempete-alex-le-departement-debloque-50-000-eu-pour-aider-les-alpes-maritimes